



Arthur Chaussy

Collège Arthur CHAUSSY
5 RUE DU GYMNASE
77170 BRIE COMTE ROBERT
☎ : 01 64 05 08 90
☎ : 01.64.05.72.27

Année scolaire 2019-2020

ORGANISATION D'UN VOYAGE PEDAGOGIQUE

Marché à procédure adaptée selon article 28
du nouveau code des marchés publics
Dépense inférieure à 90 000 euros HT

INTITULE : **Voyage en Allemagne**
Echange Franco-Allemand entre :
la Realschule H. Hoëfler, Breisach
le collège Arthur Chaussy, Brie Comte Robert

PROFESSEUR ORGANISATEUR : **Mme LALLEMANT**

DATES DE DEPART ET DE RETOUR :

- **Durée de 6 jours (5 nuitées)**
- **Période : Du 24 mars au 29 mars 2020**

PARTICIPANTS : Nombre d'élèves : 22
Nombre d'accompagnateurs : 3
Total des participants : 25

TRANSPORTS SOUHAITES :

- Transport par car avec soutes pour les bagages des élèves et des accompagnateurs avec départ et arrivée au collège.

HEBERGEMENT : Dans la famille du correspondant

REPAS : Dans la famille du correspondant et le collège d'accueil.

PROGRAMME : Le programme prévisionnel est fourni en annexe.



Collège Arthur Chaussy
5 rue du Gymnase
77170 BRIE COMTE ROBERT
01.64.05.08.90
ce.0771363N@ac-creteil.fr

CAHIER DES CHARGES
Marché à Procédure Adaptée (M.A.P.A)
VOYAGES SCOLAIRES

Etabli en application du nouveau code des marchés publics (CMP)

Dénomination de l'établissement public donneur d'ordres

(Etablissement public local d'enseignement)
COLLEGE ARTHUR CHAUSSY
5 RUE DU GYMNASSE
77170 BRIE COMTE ROBERT

Classification produits : Séjours pédagogiques ou culturels

Allotissement : le marché comporte un lot

Pouvoir adjudicateur : Claudine NICOLINO, Cheffe d'établissement

Personne responsable du suivi du marché : Philippe Boumard, adjoint- gestionnaire.

Règlement de l'appel d'offres :

Date limite de réception des offres : **17 janvier 2020 à 12h00.**

Offres à adresser en recommandé avec AR à Mme NICOLINO, Principale, sous enveloppe cachetée précisant : **MAPA voyages scolaires - NE PAS OUVRIR.**

Article 1^{er} – Objet du marché

Le collège Arthur Chaussy envisage d'organiser un voyage scolaire dans le cadre d'un échange avec la Realschule H. Hoëfler de Breisach (Allemagne) durant l'année scolaire 2019-2020.

Article 2 – Allotissement

Le marché comporte un lot : **Lot n° 1 – Transport**

Article 3 – Prix du séjour

Le prix du séjour devra comprendre :

- Le transport en autocar grand tourisme, les péages, les frais de parking, pour l'aller le 24 mars 2020 et pour le retour le 29 mars 2020.
- Capacité du bus : 30 personnes.
- L'assurance annulation pour tous les participants.
- Les prix sont fermes pour la durée du marché.
- Les prix comprennent tous les frais afférents à la prestation. (aucun prix « à partir de » ne sera accepté).
- Le voyage sera annulé si le nombre de participants élèves n'est pas respecté sur la base du minima publié.

Les devis ne devront pas faire apparaître de gratuité pour les accompagnateurs.

Le règlement s'effectuera par mandat administratif uniquement après le séjour retour, une fois le service fait. Aucun acompte ne sera effectué.

Article 4 – Durée d'exécution du marché

Le MAPA ainsi que le présent règlement d'appel d'offres sont valables tout au long de l'année scolaire 2019-2020.

Article 5 – Divers

Les entreprises de transport devront être en conformité avec l'arrêté du 2 juillet 1982 modifié relatif aux réglementations sociales des transports ainsi qu'avec les règlements (CEE) n° 3820/85 et n° 3821/85 du Conseil du 20 décembre 1985 relatif au temps de conduite et de repos.

Brie Comte Robert, le 10 décembre 2019

La cheffe d'établissement, C. NICOLINO

SIGNE.
Pouvoir Adjudicateur